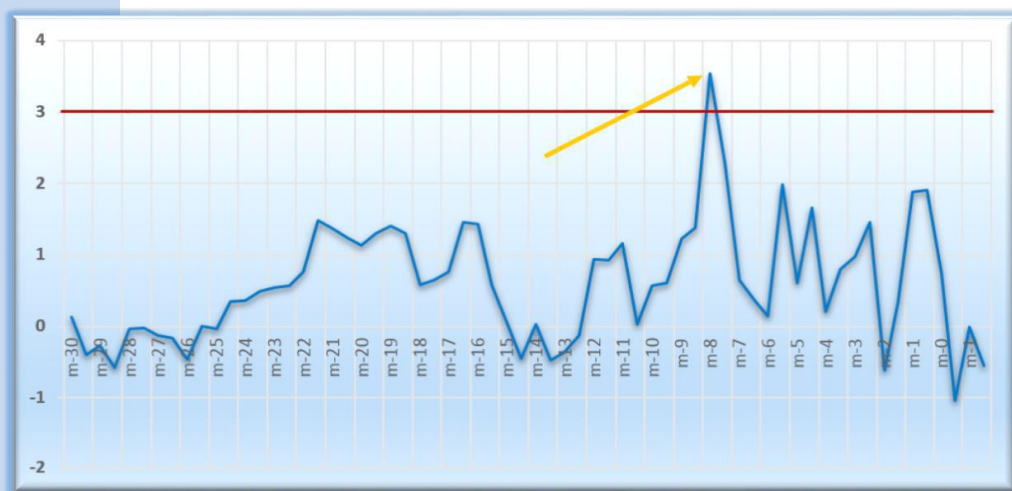




INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA



Note d'analyse du mois de novembre 2024

Date de parution : février 2025

SOMMAIRE

I.	NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II.	RESUME.....	3
III.	EVOLUTION MENSUELLE	3
3.1	Au niveau régional.....	3
3.2	Au niveau des Etats	4
IV.	EVOLUTION ANNUELLE.....	10
V.	ANNEXES.....	11
	Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA	11
	Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA	11
	Tableau 3 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de novembre 2024).....	12
	Tableau 4 : Variation en glissement annuel (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de novembre 2024).....	12
	Tableau 5 : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union.....	13
	Tableau 6 : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) des indices des fonctions de consommation dans l'Union.....	13
	Tableau 7 : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) des indices de la nomenclature secondaire dans l'Union.....	13
	Graphique 1 : Variation en glissement annuel (en %) de l'indice global des pays de l'Union (entre novembre 2023 et novembre 2024).....	14
	Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel (en %) de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.....	14

I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA base 100 en 2014

Depuis octobre 2018, l'Union a changé la base de son IHPC. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 100 en 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommation qui proviennent des enquêtes de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées auprès des ménages entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine pour l'IHPC) dérivée de la COICOP (Classification Of Individual Consumption by Purpose). Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont effectués chaque mois.

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

Union	Nombre de variétés	Nombre de Points de Ventes	Nombre de produits élémentaires	Nombre de relevés
Moyenne	652	2 387	12 664	15 859
Min	573	1 403	6 028	7 413
Max	722	5 182	19 073	30 520

Source : Commission de l'UEMOA

II. RESUME

En novembre 2024, pour la zone UEMOA, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) affiche un niveau de 125,8, soit une baisse de 0,7% comparativement au mois précédent.

En novembre 2024, le niveau de l'IHPC a évolué de 2,5% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de novembre 2023. Sur cette période, les différentes variations du niveau général des prix dans les pays de l'Union enregistrées par ordre décroissant se présentent comme suit : 5,3% en Guinée-Bissau, 4,9% au Mali, 3,8% au Niger, 3,6% au Burkina Faso, 2,5% en Côte d'Ivoire, 1,3% au Togo, 0,6% au Bénin et -0,2% au Sénégal. Ainsi, on observe que les cinq (5) premiers pays cités enregistrent un taux d'inflation supérieur ou égale au niveau communautaire.

Le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de novembre 2024 s'est établi à 3,5% au niveau régional. Comparativement à ce niveau d'inflation, quatre (4) des Etats de l'Union enregistrent un niveau supérieur ou égal. Ce sont le Niger (9,3%), le Burkina Faso (3,9%), la Côte d'Ivoire (3,6%) et la Guinée Bissau (3,5%).

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

En novembre, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de la zone UEMOA a enregistré une baisse de 0,7% par rapport au mois d'octobre 2024 soit un niveau de 125,8. Cette régression est imputable essentiellement aux baisses de niveau général des prix observée au Burkina Faso (-1,9%), au Niger (-1,6%), Mali (-1,3%), Sénégal (-1,1%) et au Togo (-0,1%). Toutefois, dans les trois autres pays, le niveau des prix est à la hausse au Bénin (0,3%), en Guinée-Bissau (0,2%) et en Côte d'Ivoire (0,1%), . (Cf. Tableau 1).

En novembre, la baisse du niveau des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,5%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-1,4%), « Article d'habillement et chaussure » (-0,2%), « Santé » (-0,2%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (-0,1%) et « Loisir et culture » (-0,1%) sont à l'origine de la chute du niveau général des prix de l'Union (Cf. Tableau 2).

Du point de vue de la volatilité des prix et des quantités des produits, la diminution du niveau global des prix dans l'Union, fait suite à la baisse des prix des produits frais (-2,3%) et des hors produits et énergie (-0,2%). Quant aux produits de l'énergie leur niveau des prix a augmenté de 0,2% en variation mensuelle. Selon le secteur de production, la variation mensuelle du niveau global des prix s'explique essentiellement par le repli observé pour le niveau des prix des produits issus des secteurs primaire (-2,3%) et tertiaire (-0,1%). Au regard de la durabilité des biens, la baisse du niveau général des prix est imputable à celle des biens non durables (-1,3%), semi durables (-0,1%) et des biens durables (-0,1%). (Cf. Tableau 3).

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation affiche un niveau de 111,0 en novembre 2024 soit une hausse de 0,3% par rapport au mois précédent. Comparé à son niveau de novembre 2023, l'indice a évolué de 0,6% en novembre 2024.

La progression mensuelle de l'indice est essentiellement imputable à l'augmentation des prix des biens et services des fonctions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,9%) et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (0,3%).

En glissement annuel, l'analyse de la progression du niveau général des prix selon la volatilité des prix et des quantités, indique qu'elle provient de la montée de l'indice des hors produits frais et énergie (1,8%). Quant aux produits frais et produits de l'énergie, le niveau de leur prix a baissé entre novembre 2023 et novembre 2024 respectivement de 2,3% et 3,7%. Suivant l'origine des produits, sur un an, ce sont les biens et services locaux qui se sont renchéri de 0,8%. Cependant, les prix des produits importés sont demeurés quasi stables sur une année. Par rapport aux secteurs de production des produits, c'est le niveau de prix des produits du secteur tertiaire qui a augmenté de 1,5% en un an. L'analyse selon la durabilité des produits montre que les prix des biens semi durables a progressé de 4,3% tandis que les prix des biens non durables, et des biens durables ont baissé respectivement de 1,3% et 0,9%.

L'analyse selon les fonctions de consommation montre que l'augmentation du niveau général des prix en glissement annuel résulte de la hausse du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,7%), des « Restaurant et hôtel » (3,0%), des « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,3%), « Articles d'habillement et chaussure » (1,3%), « Santé » (1,8%) et « Enseignement » (1,1%). En observant l'évolution des prix au niveau des postes de consommation, il apparaît que la variation en glissement annuel de l'indice global fait suite à la montée des prix des céréales non transformées (3,5%), des pâtes alimentaires (4,3%), des légumes sec et oléagineux (27,7%), des poissons frais (3,8%), volaille (7,2%), huiles (2,3%) et lait (5,7%) de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». L'augmentation des prix des services des restaurants, cafés et établissements similaires (3,1%) explique l'évolution du niveau des prix de la fonction « Restaurant et hôtel ». Pour ce qui est de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles », l'évolution du niveau des prix de ses produits est imputable principalement à celle des combustibles liquides (5,3%).

En moyenne annuelle, le taux d'inflation en novembre 2024 est de 1,2%, soit une légère hausse de 0,1 point de pourcentage comparativement à son niveau du mois précédent.

Au Burkina Faso, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de novembre 2024 s'est établi à 130,9 traduisant une baisse de 1,9% par rapport à octobre 2024. Comparativement à son niveau de novembre 2023, le niveau général des prix a progressé de 3,6%.

En variation mensuelle, l'évolution du niveau global des prix est portée essentiellement par la baisse du niveau des prix des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (- 4,1%) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-3,1%).

Vu sous l'angle de la volatilité des prix et des quantités, l'augmentation en novembre 2024 du niveau global des prix comparativement à novembre 2023 est portée par la flambée des prix des produits frais (7,2%) et dans une moindre mesure des hors produits frais et énergie (1,9%) tandis que le niveau des prix des produits de l'énergie a diminué de 0,7%. Selon l'origine des produits, la hausse du niveau global des prix découle de la hausse des prix des produits locaux (4,3%) ainsi que des produits importés de 1,8%. En s'intéressant à la variation du niveau global des prix suivants les secteurs de production, l'analyse montre que l'évolution du niveau global des prix est imputable à la montée des prix des produits des secteurs primaire (7,1%), secondaire (1,4%) et tertiaire (0,2%). Selon la durabilité des biens, la hausse du niveau des prix a été enregistrée uniquement pour les biens non-durables (5,1%).

La progression de l'indice global en novembre 2024 par rapport à novembre 2023 fait principalement suite à la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (6,7%), « Restaurant et hôtel » (0,6%), « Enseignement » (0,3%) et « Biens et services divers » (0,2%). La progression du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est consécutive au renchérissement des légumes secs et oléagineux (28,5%), des céréales non transformées (11,2%), des farines, semoules et gruaux (15,3%), des beures et margarines (16,1%), des Huiles (8,5%) et Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a (2,8%). Pour la fonction « Restaurant et hôtel », l'évolution du niveau des prix fait essentiellement suite au renchérissement des produits des restaurants, cafés et établissements similaires (0,6%). La montée des prix des produits pour les soins corporels (0,2%) et des appareils et articles pour soins corporels (0,6%) a entraîné celle du niveau de l'indice de la fonction « Biens et services divers ».

L'inflation en moyenne annuelle au mois de novembre 2024 est de 3,9% soit une hausse de 0,3 point de pourcentage comparativement à son niveau d'octobre 2024.

En Côte d'Ivoire, au mois de novembre 2024, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 126,1 soit une légère hausse de 0,1% par rapport à octobre 2024. Sur un an, l'indice enregistre une augmentation de 2,5%.

La remontée du niveau global des prix fait suite principalement à celle du niveau de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,3%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (0,4%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,1%) et « Transport » (0,1%).

Au regard de la volatilité des prix et des quantités, l'évolution en glissement annuel du niveau global des prix résulte des progressions du niveau de prix à tous les niveaux : les produits : de l'énergie (8,5%), les produits frais (3,7%) et les hors produits frais et énergie (2,0%). Selon la provenance des biens et services, la hausse du niveau général des prix est due aussi bien au renchérissement des produits locaux (3,4%) et dans une moindre mesure de ceux importés (0,2%). Selon le secteur de production, l'augmentation du niveau général des prix est principalement portée par la variation positive des prix des biens du secteur primaire (4,7%). Aussi, des hausses en glissement annuel de 2,2% et de 2,0% ont été observées respectivement pour les secteurs tertiaire et secondaire. En ce qui concerne la durabilité des biens, la hausse du niveau global des prix est induite par les biens non durables dont les prix ont progressé de 3,2% et dans une moindre mesure par les biens semi durables (2,4%) et les biens durables (0,7%).

La progression en glissement annuel du niveau général des prix est principalement portée par les fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (6,6%), « Santé » (3,8%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (4,0%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (3,0%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,8%) et « Transport » (1,5%). Sur cette période, la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires, boissons non alcoolisées » fait suite à celles des poissons frais (6,6%) et des céréales non transformées (5,0%). L'augmentation du niveau des prix des loyers effectifs des locataires et sous-locataires (6,0%), de l'électricité (10,1%) et des combustibles solides et autres (26,6%) a engendré l'évolution des prix de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ». La hausse du niveau de prix de la fonction « Santé » est en lien avec celle du niveau des prix des médicaments traditionnels (53,8%) et services hospitaliers (3,4%). Pour ce qui est de la fonction « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer », l'évolution du niveau de ses prix a été propulsée par celle des mobiliers pour salle de séjour, salle à manger, bureau (domicile) (8,4%).

En novembre 2024, avec un niveau de 3,6%, le taux d'inflation en moyenne annuelle a baissé de 0,1 point de pourcentage par rapport à son niveau du mois précédent.

En Guinée-Bissau, au mois de novembre 2024, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a augmenté de 0,2% en variation mensuelle avec un niveau affiché de 133,2. Comparé à son niveau de novembre 2023, l'indice a augmenté de 5,3%.

La progression mensuelle, du niveau global des prix émane de la baisse du niveau des prix des produits pour les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,4%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,3%).

Au regard de la volatilité, la progression en glissement annuel du niveau Global des prix est principalement portée par les produits de l'énergie (19,0%), les produits frais (8,2%), ainsi que les hors produits frais et énergie (4,3%). L'analyse suivant la provenance des biens et services montre que la hausse du niveau général des prix fait suite à celle du niveau des prix des produits locaux et importés de 5,2%. En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse du niveau des prix provient de celle des prix des biens des secteurs primaire (10,9%) et secondaire (6,6%). Selon la durabilité des biens, la hausse du niveau global provient de la montée du niveau des prix des biens non-durables (7,3%) et des biens semi-durables (6,6%).

Les fonctions ayant le plus contribué à la hausse en glissement annuel du niveau général des prix sont les suivantes : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (7,4%), et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (15,2%). L'évolution en glissement annuel du niveau des prix de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » découle principalement de celle des Combustibles solides et autres (30,6%). En ce qui concerne la progression du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », elle résulte de celle des céréales non transformées (20,3%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (9,5%), des sels, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a (13,1%) et des poissons frais (5,4%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est établi à 3,5% en novembre 2024, soit une évolution de 0,2 point de pourcentage comparativement à son niveau du mois précédent.

Au Mali, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de novembre 2024 avec un niveau de 123,9, enregistre une baisse de 1,3% comparativement à son niveau du mois précédent. Par rapport à l'année précédente à la même période, l'indice affiche une progression de 4,9%.

En novembre 2024, la variation mensuelle du niveau global des prix provient des baisses du niveau de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (- 2,4%), « Transport » (-0,4%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-0,3%). Et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,1%),

La variation en glissement annuel du niveau général des prix, selon la volatilité, est portée par les hausses du niveau des prix des produits frais (9,7%) et des hors produits frais et énergie (2,3%). Par rapport à l'origine des produits, la montée du niveau général des prix fait suite à celle des prix pour les produits locaux (6,3%) et dans une moindre mesure des produits importés (1,8%). L'analyse de l'évolution du niveau global des prix selon le secteur de production indique qu'elle fait suite au renchérissement des prix des produits des secteurs primaire (9,3%) et secondaire (1,9%) et tertiaire (1,1%). Au regard de la durabilité des biens, l'accroissement a été observé au niveau des biens non durables (5,6%), semi durables (3,8%) et durables (3,4%).

En glissement annuel, la hausse observée en novembre 2024 fait suite aux augmentations du niveau des prix des produits pour les fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (16,2%), « Santé » (8,1%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (7,7%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (6,0%), « Enseignement » (5,8%), « Restaurant et hôtel » (4,8%) et « Biens et services divers » (4,8%). Les postes de consommation ayant le plus contribué à la variation en glissement annuel du niveau global des prix sont les céréales non transformées (13,9%), les poissons et autres produits séchés ou fumés (17,8%), les beurre et margarine (27,9%), et les sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a (21,5%). L'augmentation des prix des médicaments modernes (12,5%) a entraîné la montée du niveau des prix de la fonction « Santé ».

L'inflation en moyenne annuelle est de 2,8% en novembre 2024, soit une hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à son niveau d'octobre 2024.

Au Niger, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en novembre 2024 s'est établi à 125,0 soit une baisse de 1,6% comparativement au mois précédent. Par rapport à son niveau de novembre 2023, on observe une hausse de 3,8%.

Le recul du niveau général des prix en novembre 2024 par rapport au mois précédent provient essentiellement de la diminution du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,5%), « Articles d'habillement et chaussures » (-2,1%), et « loisirs et culture » (-1,2%).

De l'analyse selon la volatilité, il ressort que la progression en glissement annuel de l'Indice global fait suite à l'évolution du niveau des prix des produits frais (5,1%), et des hors produits frais et énergie (3,9%). En ce qui concerne les prix des produits de l'énergie, leur niveau est tombé de 7,5% comparativement à leur niveau de novembre 2023. Selon la provenance des biens et services, l'augmentation du niveau global des prix fait suite à l'évolution des prix des produits locaux (4,9%) ainsi que des produits importés (4,8%). Selon le secteur de production, les hausses de niveau des prix sont plus marquées dans les secteurs primaire (4,1%) que de ceux du secondaire (1,8%) et du tertiaire (3,2%). Au regard de la durabilité, la hausse de l'indice global est portée principalement par les biens non durables (3,7%), semi-durables (1,7%) et les biens durables (5,9%).

La progression du niveau général des prix, comparativement à novembre 2023, est essentiellement imputable à l'accroissement du niveau des prix des fonctions « Restaurant et hôtel » (42,9%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (8,8%) et « Communication » (5,1%) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,5%). A un niveau plus détaillé, la hausse en glissement annuel découle de celle du niveau des prix des Pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries (27,8%), du sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a (20,0%), du lait (14,6%), des huiles (7,1%) et des céréales non transformées (2,5%) en ce qui concerne la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Pour la fonction « Restaurant et hôtel » ce sont les services des restaurants, cafés et établissements similaires (44,1%) qui ont impulsé la hausse observée.

En moyenne annuelle, le taux d'inflation de 9,3% en novembre 2024 traduit une baisse de 0,3 point de pourcentage comparativement à son niveau d'octobre 2024.

Au Sénégal, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de novembre 2024 s'est établi à 129,2 soit une chute de 1,1 % par rapport au mois précédent. Sur un an, l'indice a baissé de 0,2% .

La baisse du niveau de l'indice global, par rapport au mois d'octobre 2024, fait suite à la régression des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,1%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-0,1%), « Articles d'habillement et chaussures » (-0,1%) et « Biens et services divers » (-0,1%).

Sur un an, l'analyse selon la volatilité des prix et des quantités, montre que la baisse du niveau global des prix est imputable à celle des niveaux de prix des hors produits frais et énergie (-0,8%). Cependant, les niveaux des prix des produits frais et des produits de l'énergie ont augmenté respectivement 0,6% et 0,7%. Au regard de la provenance des produits, la diminution du niveau général des prix en glissement annuelle fait suite à celle des produits locaux (-2,0%). Toutefois, le niveau des prix des produits importés a augmenté de 4,6% sur la période sous revue. Selon le secteur de production, la régression du niveau des prix a été enregistrée pour les produits du secteur secondaire (-2,0%). Quant à l'analyse selon la durabilité des biens, elle montre que la baisse du niveau global des prix est portée par les biens non durables (- 0,7%) et semi durables (- 0,2%).

En glissement annuel, la régression du niveau global des prix est consécutive en grande partie à la baisse des prix des « communication » (-3,9%), des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,7%) et « Loisir et culture » (-0,4%). Au regard des postes de consommation ayant le plus contribué à la régression du niveau général des prix, il ressort que ce sont les baisses observées pour les prix des légumes frais en fruits ou racine (-13,1%), des légumes frais en feuilles (-15,6%), des pains (-5,7%) et des huiles (-5,5%) qui ont entraîné la baisse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». La baisse du niveau des prix de la fonction « Loisir et culture » est en lien avec la diminution des prix des appareils de réception, enregistrement et reproduction (- 7,2%). Le recul du niveau des prix des communications téléphoniques (-4,6%) sont à l'origine de la baisse du niveau des prix de la fonction « Communication ».

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 0,8% en novembre 2024, soit une légère baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à son niveau d'octobre 2024.

Au Togo, en novembre 2024, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 127,7 en baisse de 0,1 % en variation mensuelle. Comparé à son niveau de novembre 2023, l'indice s'est accru de 1,3%.

La régression du niveau général des prix, par rapport au mois précédent, est induite principalement par celle du niveau des prix des fonctions « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (-2,1%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,2%) et « Biens et services divers » (-0,2%).

L'analyse de la variation en glissement annuel des prix selon la volatilité fait ressortir que la hausse du niveau général des prix s'explique principalement par le renchérissement des produits frais de 1,4%, et des hors produits frais et énergie de 1,7%. Selon la provenance des produits, la hausse du niveau général des prix est portée aussi bien par les produits locaux (1,4%) que les produits importés (1,9%). Selon le secteur de production, la hausse des prix au niveau global provient de celle des prix du secteur primaire (8,6%) et dans une moindre mesure du renchérissement des produits du secteur tertiaire (1,0%). Selon la durabilité des biens, la progression du niveau des prix est imputable aux évolutions de prix des biens non-durables (1,8%), des biens semi-durables (1,7%) et durables (0,3%).

L'évolution en glissement annuel du niveau général des prix est principalement imputable à la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,3%), « Biens et services divers » (2,1%), « Articles d'habillement et chaussure » (1,5%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (1,3%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,6%). Les postes de consommation ayant le plus contribué à la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » sont les légumes secs et oléagineux (33,1%), les Tubercules et plantains (12,9%), les céréales non transformées (10,0%). Aussi, la hausse des prix des loyers effectifs des locataires et sous-locataires (2,2%) a impulsé la montée de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ».

Le taux d'inflation en moyen annuel s'est affiché à 3,1 % en novembre 2024, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport au mois précédent.

IV. EVOLUTION ANNUELLE

En novembre 2024, le niveau de l'IHPC a évolué de 2,5% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de novembre 2023. Sur cette période, les différentes variations du niveau général des prix dans les pays de l'Union enregistrées par ordre décroissant se présentent comme suit : 5,3% en Guinée-Bissau, 4,9% au Mali, 3,8% au Niger, 3,6% au Burkina Faso, 2,5% en Côte d'Ivoire, 1,3% au Togo, 0,6% au Bénin et -0,2% au Sénégal. Ainsi, on observe que les cinq (5) premiers pays cités enregistrent un taux d'inflation supérieur ou égale au niveau communautaire. (Cf. Graphique 1).

Dans l'Union, sur un an, l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », a enregistré une hausse de 3,2% en novembre 2024. Par rapport au mois précédent, ce niveau correspond à une baisse de 1,4 point de pourcentage. (Cf. Graphique 2).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est ressorti à 3,5% au mois de novembre 2024 au niveau régional. Il est demeuré quasi identique à son niveau du mois d'octobre 2024. Dans les Etats membres de l'Union, par ordre décroissant, ces taux d'inflation sont de 9,3% au Niger, 3,9% au Burkina Faso, 3,6% en Côte d'Ivoire, 3,5% en Guinée-Bissau, 3,1% au Togo, 2,8% au Mali, 1,2 % au Bénin et de 0,8% au Sénégal. Ainsi, le Niger, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau affichent un taux d'inflation moyen supérieur ou égal à celui de l'Union en novembre 2024. (Cf. Tableau 5).

L'inflation régionale en moyenne annuelle au mois de novembre 2024 est en lien, principalement avec l'évolution du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,6%), « Restaurant et Hôtel » (4,1%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (3,6%), « Santé » (3,5%) « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (2,8%), « Transport » (1,7%) et « Loisir et culture » (1,5%). (Cf. Tableau 6).

L'analyse suivant la nomenclature secondaire montre que l'inflation de l'Union en moyenne annuelle du mois de novembre 2024 est tirée par toutes les composantes. En effet, des progressions des niveaux de prix de 6,0% pour les produits frais et de 3,3% pour les produits de l'énergie ont été enregistrées. Quant au taux d'inflation sous-jacente, il s'est établi à 2,3%. Tous les secteurs de production ont contribué à la hausse du niveau général des prix avec 6,2% pour les produits du primaire, 2,1% pour ceux du secondaire et 2,2% pour le tertiaire. Au regard de la durabilité des biens, la hausse du niveau général des prix est portée par tous les types de biens avec des progressions de 4,2%, de 1,5% et 1,1% respectivement pour les biens non-durables, semi-durables et durables (Cf. Tableau 7).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		nov-23	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	110,4	111,4	110,3	110,6	111,0	0,3	-0,4	0,6
BURKINA FASO	1258	126,3	133,2	133,3	133,5	130,9	-1,9	-1,8	3,6
COTE D'IVOIRE	3131	122,9	127,8	126,4	125,9	126,1	0,1	-1,4	2,5
GUINEE- BISSAU	141	126,5	133,1	133,2	132,8	133,2	0,2	0,0	5,3
MALI	1428	118,1	126,1	126,0	125,6	123,9	-1,3	-1,7	4,9
NIGER	1111	120,5	133,1	132,3	127,0	125,0	-1,6	-6,0	3,8
SENEGAL	1491	129,4	129,0	130,1	130,7	129,2	-1,1	0,2	-0,2
TOGO	681	126,1	130,7	128,9	127,8	127,7	-0,1	-2,3	1,3
UEMOA	10000	122,7	128,0	127,5	126,7	125,8	-0,7	-1,8	2,5

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		nov-23	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	135,2	145,1	143,4	141,7	139,5	-1,5	-3,8	3,2
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	127,1	127,2	129,9	130,9	129,2	-1,4	1,5	1,6
Articles d'habillement et chaussures	703	111,7	112,6	112,9	112,9	112,7	-0,2	0,0	0,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	118,5	122,9	122,9	121,8	122,0	0,2	-0,7	3,0
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	112,2	114,9	115,7	116,0	115,9	-0,1	0,8	3,3
Santé	423	109,5	113,0	113,6	113,1	112,9	-0,2	-0,1	3,1
Transports	892	116,1	116,2	116,1	116,3	116,2	0,0	0,0	0,1
Communication	487	97,5	97,8	97,7	97,8	98,0	0,2	0,3	0,5
Loisirs et culture	254	112,3	112,4	112,6	112,7	112,6	-0,1	0,1	0,3
Enseignement	231	111,1	110,8	111,5	112,5	112,6	0,1	1,6	1,4
Restaurant et Hôtel	639	120,0	123,5	123,6	125,4	125,4	0,0	1,5	4,5
Biens et services divers	444	113,5	115,3	115,8	115,9	115,8	0,0	0,4	2,0
UEMOA	10000	122,7	128,0	127,5	126,7	125,8	-0,7	-1,8	2,5
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5753,7	113,4	116,0	115,7	116,0	116,1	0,1	0,1	2,4

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de novembre 2024)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produit frais	1,0	-4,0	-0,5	0,6	-3,7	-2,7	-3,6	0,7	-2,3
Energie	0,2	0,1	0,6	0,5	-0,3	0,8	0,0	0,2	0,2
Hors produits frais et énergie	0,1	-0,9	0,2	0,8	-0,4	-0,9	0,0	-0,4	-0,2
Local	0,5	-2,7	0,2	0,3	-1,9	-2,1	-1,4	-0,1	-0,9
Importé	0,1	-0,8	-0,3	0,5	-0,6	-2,0	-0,3	0,0	-0,7
Primaire	1,2	-4,6	-0,3	0,1	-3,1	-3,3	-2,3	-1,6	-2,3
Secondaire	0,5	0,5	0,4	0,4	-0,4	-1,4	-0,1	0,3	0,0
Tertiaire (services)	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,8	0,3	0,0	-0,1
Non durable	0,8	-2,9	0,2	0,6	-2,2	-2,0	-1,9	-0,2	-1,3
Semi Durable	0,9	0,0	0,0	0,1	0,1	-1,1	0,0	0,0	-0,1
Durable	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	-0,5	0,7	0,0	-0,1

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 4 : Variation en glissement annuel (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de novembre 2024)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produit frais	-2,3	7,2	3,7	8,2	9,7	5,1	0,6	1,4	4,5
Energie	-3,7	-0,7	8,5	19,0	-0,1	-7,5	0,7	-0,8	0,8
Hors produits frais et énergie	1,8	1,9	2,0	4,3	2,3	3,9	-0,8	1,7	1,8
Local	0,8	4,3	3,4	5,2	6,3	4,9	-2,0	1,4	<i>Nd</i>
Importé	0,0	1,8	0,2	5,2	1,8	4,8	4,6	1,9	<i>Nd</i>
Primaire	0,0	7,1	4,7	10,9	9,3	4,1	0,5	8,6	4,8
Secondaire	-0,8	1,4	2,0	6,6	1,9	1,8	-2,0	-0,3	0,9
Tertiaire (services)	1,5	0,2	2,2	0,0	1,1	3,2	0,8	1,0	1,7
Non durable	-1,3	5,1	3,2	7,3	5,6	3,7	-0,7	1,8	2,9
Semi Durable	4,3	0,0	2,4	6,6	3,8	1,7	-0,2	1,7	1,9
Durable	-0,9	0,0	0,7	0,0	3,4	5,9	2,0	0,3	2,7

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 5 : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union

PAYS	Pondération	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24
BENIN	760	1,0	0,7	0,8	0,9	1,2	1,2
BURKINA FASO	1258	1,1	1,5	2,2	2,9	3,6	3,9
COTE D'IVOIRE	3131	3,9	3,8	3,9	3,8	3,7	3,6
GUINEE-BISSAU	141	3,7	3,3	3,2	3,2	3,3	3,5
MALI	1428	0,2	0,6	1,1	1,6	2,3	2,8
NIGER	1111	8,3	9,3	9,8	9,8	9,6	9,3
SENEGAL	1491	2,7	2,1	1,5	1,2	0,9	0,8
TOGO	681	3,8	3,6	3,6	3,6	3,3	3,1
UNION	10000	3,1	3,1	3,3	3,4	3,5	3,5

Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 6 : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) des indices des fonctions de consommation dans l'Union

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	3,3	3,6	4,0	4,2	4,5	4,6
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	2,1	1,3	0,9	1,1	1,6	1,4
Articles d'habillement et chaussures	703	1,4	1,4	1,4	1,3	1,3	1,2
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	3,6	3,5	3,5	3,5	3,6	3,6
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	2,3	2,4	2,5	2,7	2,8	2,8
Santé	423	2,4	2,8	2,9	3,2	3,4	3,5
Transport	892	3,8	3,4	3,0	2,5	2,1	1,7
Communication	487	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5
Loisir et culture	254	2,1	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5
Enseignement	231	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Restaurant et hôtel	639	4,7	4,5	4,3	4,2	4,1	4,1
Biens et services divers	444	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0
Global	10000	3,1	3,1	3,3	3,4	3,5	3,5

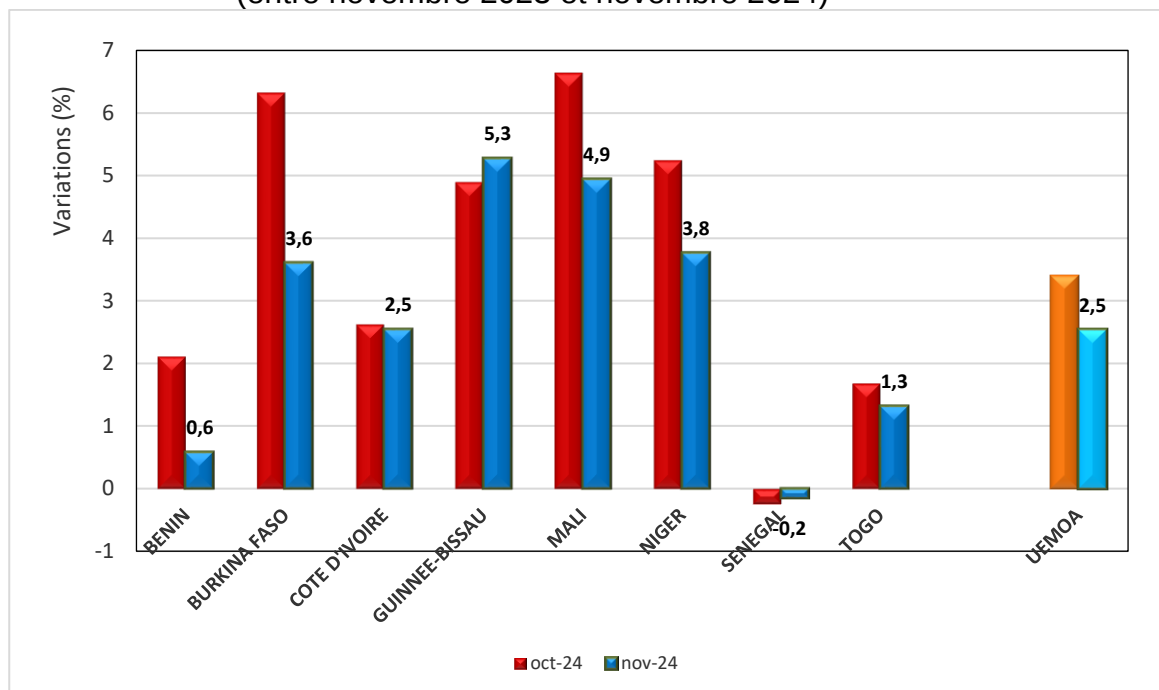
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 7 : Evolution de la variation en moyenne annuelle (en %) des indices de la nomenclature secondaire dans l'Union

Libellé	Pondération	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24
Produit frais	2425,2	4,0	4,4	5,0	5,3	5,7	6,0
Energie	721,4	4,9	4,5	4,1	3,9	3,6	3,3
Hors produits frais et énergie	6853,4	2,2	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3
Primaire	2893,6	4,2	4,7	5,2	5,5	5,9	6,2
secondaire	4170,8	2,6	2,5	2,5	2,3	2,2	2,1
Tertiaire (services)	2935,6	2,6	2,6	2,5	2,4	2,3	2,2
Non durable	5596,8	3,2	3,3	3,6	3,9	4,1	4,2
Semi Durable	1250,5	1,6	1,6	1,6	1,5	1,5	1,5
Durable	464,8	2,2	2,3	2,5	0,9	1,1	1,1

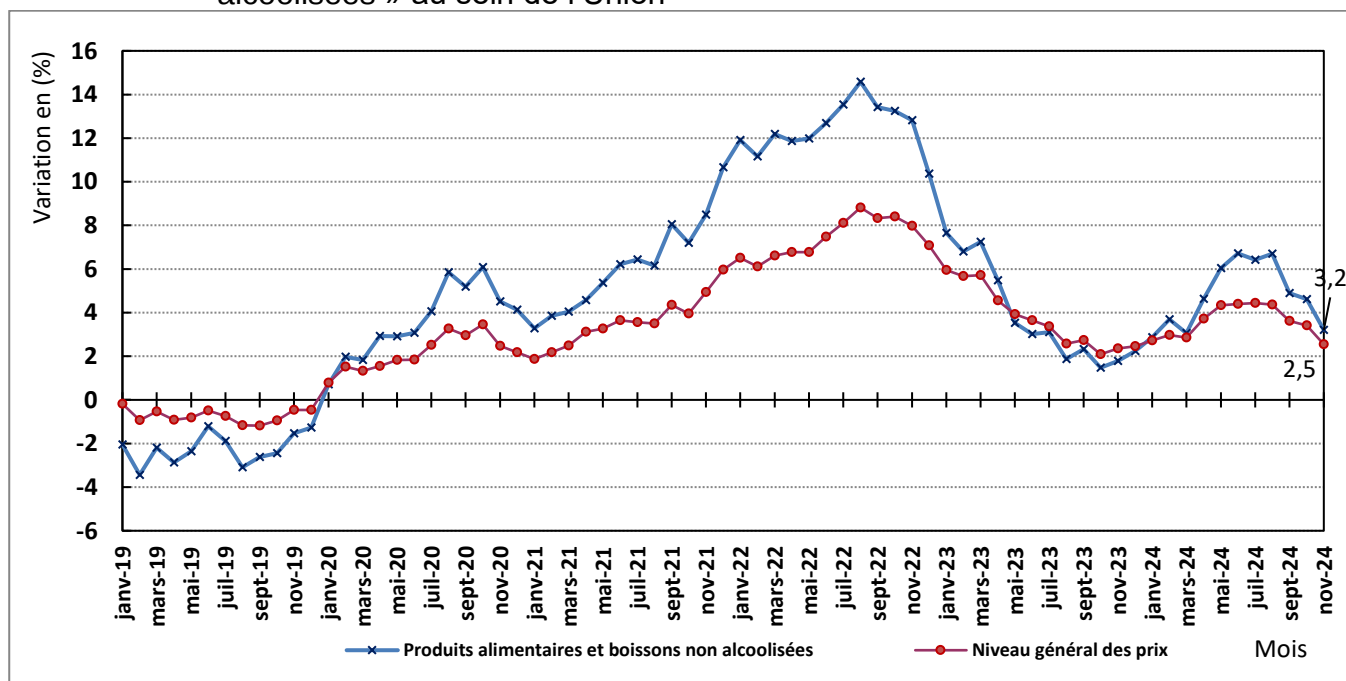
Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel (en %) de l'indice global des pays de l'Union (entre novembre 2023 et novembre 2024)



Source : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel (en %) de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union



Source : INS/Commission de l'UEMOA